

La 2nde PROfessionnelle

L'objectif : l'obtention d'un Bac Professionnel, après trois ans d'études. Ces filières s'adressent à des élèves peu désireux de faire des études longues après la classe de seconde.

Le Bac Professionnel dispense une formation dans un domaine d'activité, et non pas pour préparer un métier précis (dans ce cas là, il faut plutôt préparer un CAP).

Le Bac Professionnel est une qualification reconnue dans le monde du travail.

NB : le Bac Pro peut se préparer soit en lycée professionnel (statut scolaire), soit par l'apprentissage (statut de salarié)

Les enseignements technologiques et professionnels représentent environ 40% de l'emploi du temps en bac pro. Ils sont dispensés sous forme de cours en classe et selon les spécialités en atelier, dans un laboratoire ou sur un chantier. De nombreuses heures qui se déroulent en petits groupes et reposent largement sur la discussion, la parole, le débat...

Le choix de la 2nde PRO se fait sur un champ professionnel (assez large) ou une filière plus spécialisée).

Concernant les matières d'enseignement général (français, mathématiques, histoire-géographie, sciences, anglais...) qui ont parfois posé problème au collège, les professeurs vont utiliser des exemples concrets, le travail en petits groupes, l'accompagnement personnalisé (proposé tout au long du parcours de Bac Pro, adapté aux besoins de chacun et à ses projets personnels ; cet accompagnement peut prendre la forme d'une aide individualisée, d'un tutorat, d'un soutien, de modules de consolidation)

De plus, chaque élève participe à un projet collectif qui associe des matières d'enseignement professionnel et d'enseignement général. C'est l'occasion de travailler en équipe, de découvrir les multiples facettes du futur métier et de ce que peut être le travail en entreprise, de rencontrer des professionnels...

Enfin, tous les diplômés préparés en Lycée Professionnel comportent des périodes de stage en entreprise (22 semaines réparties sur 3 ans).

A l'issue du Bac Professionnel, les meilleurs élèves peuvent alors réintégrer des classes de BTS, et retrouver ainsi des élèves qui auront été reçus à des bacs généraux ou à des bacs technologiques.

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 34 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.